

Nyon, le 1er juin 2023

ProÉole Vaud soutien la Loi sur Climat et l'Innovation – OUI à la LCI !

Le Conseil fédéral et le Parlement proposent comme contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers l'adoption d'une loi fédérale sur le climat et l'innovation.

Le pétrole et le gaz naturel ne sont pas disponibles à l'infini et affectent fortement le climat. De plus, ces énergies proviennent exclusivement de l'étranger et placent la Suisse dans une situation de dépendance. Pour ces raisons le projet postule pour une diminution de notre



consommation en énergies fossiles et vise parallèlement une augmentation de la production des énergies renouvelables et indigènes afin de réduire, d'ici à 2050, la dépendance de la Suisse aux importations d'énergie, d'une part, et de renforcer la protection du climat, d'autre part. Autrement dit, il est nécessaire de développer et promouvoir des solutions locales, renouvelables et respectueuses de l'environnement telles que le solaire, l'éolien et l'hydraulique.

Les objectifs que le Conseil fédéral et le Parlement cherchent à mettre en place via cette loi sont les mêmes que ceux qui ont conduit à la création de notre association. C'est donc tout naturellement que ProÉole Vaud, qui a comme objectif premier la promotion de toutes les énergies renouvelables, notamment de l'éolienne indigène, soutient à l'instar de l'écrasante majorité des deux chambres la loi sur le climat et l'innovation.

N'oubliez pas de voter le 18 juin !

Pour ProÉole Vaud, ça sera OUI sans hésiter !

Cédric Aubert
Président de ProÉole Vaud
Nyon